

*Engagement de la modification simplifiée n° 1 PLUi Vère Grésigne*

Date de la délibération : 11/05/2021

Thème:

Séance : Arrêté du Président

Dossier de référence : 68\_2021A

Objet : Engagement de la modification simplifiée n° 1 du PLUi de Vère-Grésigne

Service : Service Urbanisme

RAPPORT



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
GAILLAC -  
GRAULHET**

Técou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du lundi au  
vendredi  
De 9h00-12h15 /  
13h45-17h30